

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire  
du 4 février 2021**

L'an deux mille vingt-et-un le quatre février à seize heures et trente minutes, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes d'Airan (Valambray) sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation	27.01.2021
Date d'affichage	27.01.2021

Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	23
Titulaires	23
Suppléant	0
Pouvoirs	11
Votants	34

Etaient présents : MM. Amand CHOQUET, Dominique DELIVET, Mmes Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Philippe PESQUEREL, Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Éric DUVAL, Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, M. Henri LEHUGEUR, Mmes Coralie ARRUEGO, Alexandra BOUTROIS, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN, et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes Brigitte FIQUET-ASSIRATI (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL) Florence GUERIN (pouvoir à Jacques-Yves OUIN), Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Florence SERANDOUR (pouvoir à Philippe PESQUEREL), M. Guillaume LECOEUR (pouvoir à Eric MARGERIE), Mme Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), MM. William HERFORT, Philippe PIARD, Alain PORQUET, Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Mme Sylvie SALLE (pouvoir à Coralie ARRUEGO), M. Alain BOHEME (pouvoir à Patrice MARTIN), Mme Laurence MORIN (pouvoir à Patrice MARTIN).

Secrétaire de séance : M. Eric MARGERIE

Après l'appel des présents, M. le Président remercie Monsieur le Maire et la commune de Valambray pour leur accueil.

M. Eric MARGERIE est désigné secrétaire de séance.

☞ **COMPLEXE AQUATIQUE**

**Consultation d'entreprises pour la construction d'un bassin nordique – attribution du lot n°4**

Suite à la consultation d'entreprises et après analyse du cabinet Chabanne, maître d'œuvre, il convient d'attribuer le lot suivant :

Lot 4 : Etanchéité, vêtture, menuiseries extérieures aluminium : création d'un bloc porte dans le mur rideau existant.

Il s'agit du dernier lot manquant pour la construction du bassin nordique. Afin de ne pas retarder la poursuite du chantier, il est indispensable que ce lot soit attribué dans les meilleurs délais.

Il est proposé de retenir l'offre de la société MCB, pour un montant de 36 253,72 € HT.

Le montant total des travaux pour le bassin nordique s'élève donc à 1 223 588,49 € HT, pour une estimation de 1 294 000 € HT (- 6 %).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide de retenir l'offre de la société MCB pour un montant de 36 253,72 € HT pour la réalisation du lot n°4 « étanchéité, vêtture, menuiseries extérieures aluminium : création d'un bloc porte dans le mur rideau existant » ;

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

La séance est levée à 16h42

Le secrétaire de séance,  
Eric MARGERIE



Le Président,  
Philippe PESQUEREL

